

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2021

---

PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE - (N° 4398)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CL8

présenté par  
Mme Lorho

-----

### ARTICLE 5

Supprimer les alinéas 9 et 10.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La formulation de ces deux alinéas mériteraient d'être reprise.

En effet, les deux alinéas comportent des notions similaires ou voisines qui ne méritent pas de faire l'objet d'une telle distinction.

Pour exemple : dans le terme de discrimination contenu à l'alinéa 10, peut être comprise des actions intimidantes menées à l'encontre de la personne inscrite à l'alinéa 9. De même, le terme d'harcèlement de l'alinéa 9 fait fortement écho au "traitement désavantageux" évoqué à l'alinéa 10.

Ces deux alinéas redondants mériteraient d'être inscrits dans une formule plus générale.